

DÉCORATION / Sa fille a reçu cette distinction en son nom à l'hôtel de ville

# Germaine Anglès décorée de la médaille des Justes



Le consul d'Israël à Marseille a remis la médaille des Justes à Francine, la fille de Germaine Anglès. En 1942, avec sa mère, elles protégèrent pendant des mois Bernard Avram. / PHOTO R.L.

## LES JUSTES ?

Yad Vashem, le mémorial de la Shoah, a identifié plus de 21 000 "Justes parmi les nations" dans le monde. Les personnes reconnues comme telles reçoivent notamment la médaille des Justes, distinction suprême décernée par l'État d'Israël à des non-juifs. Les critères d'attribution sont : avoir apporté une aide dans des situations où les Juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation ; avoir été conscient du fait qu'en apportant cette aide, le sauveur risquait sa vie, sa sécurité et sa liberté personnelle ; n'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de l'aide apportée.

Par Richard Lopez  
lopez@laprovence-press.fr

eudi en mairie, Simona Frankel, consul général d'Israël à Marseille, et Robert Mizrahi, président du comité français pour Yad Vashem pour le sud de la France, ont décoré, à titre posthume, Germaine Anglès, de la médaille des Justes parmi les nations de l'État d'Israël pour avoir porté secours, en 1942, à Bernard Avram. Sa fille, Francine Pagano-Anglès, a reçu en son nom, et entouré de sa famille et du maire d'Aubagne, cette distinction.

"En aidant Bernard Avram, a expliqué le consul d'Israël à Marseille, Germaine Anglès a fait preuve à l'époque dramatique du régime de Vichy puis de l'occupation de

la zone sud d'une qualité exceptionnelle de patriotisme et d'héroïsme mais aussi de compassion au péril de sa vie et de celle de ses deux enfants".

Nous sommes en 1942. Germaine Anglès est responsable de la Croix Rouge à Marseille. Son mari décédé, elle vit seule avec ses deux filles.

Bernard Avram, 17 ans et quelques mois, vient, lui, de franchir la ligne de démarcation et de rejoindre la cité phocéenne alors en zone libre. Son père et sa mère ont été déportés.

"J'avais trouvé un emploi, expliquait Bernard Avram, je déchargeais des trains de nuit à la gare Saint-Charles. Je dormais dans un hôtel de passe. Jusqu'au jour où j'ai cassé une machine à coudre. Je n'ai pas attendu qu'on me

loue la porte. J'ai demandé mon salaire et je suis parti".

Sur la plage des Catalans, il croise Francine, la fille de Germaine. "J'avais l'habitude de m'y rendre pour m'y baigner, poursuit-il la voix étranglée. On s'est revu plusieurs jours de suite. Elle a eu pitié et finalement m'a amené chez elle. J'y suis resté jusqu'à mon arrestation".

La suite est détaillée par le consul d'Israël. "Cette mère de famille offre gracieusement une chambre dans l'appartement qu'elle occupe. Il y reste quelques mois considéré par tous comme un membre de la famille. Il sera par la suite arrêté au domicile de sa bienfaitrice pour fait de résistance. La cour de justice française ayant retenu son jeune âge, la liberté pro-

visoire est prononcée. Fort heureusement, M<sup>me</sup> Anglès n'a subi aucune répercussion. Bernard Avram décide alors de rejoindre le maquis de la Drôme et s'engage dans la première armée française qui débarque en Provence". Ces actes de bravoure, a poursuivi Simona Frankel, M<sup>me</sup> Anglès et ses enfants les ont accomplis sans aucune contrepartie financière et connaissant les risques qu'ils encouraient. Pour M<sup>me</sup> Anglès ainsi que pour les quelque 2 400 justes de France le secours de ces juifs était un acte humanitaire qui s'imposait de manière naturelle. Le nom de Germaine Anglès sera désormais gravé sur le mur des Justes des nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem pour y être honoré à jamais".